

## **MODULE projet professionnel et gestion des entreprises : L3 (EM) + M1 (VRM)**

### **Objectifs de l'enseignement :**

A la fin du cours, l'étudiant devra être capable de :

- Connaître les principales phases de création d'une entreprise,
- Pouvoir assimiler la classification des entreprises et des secteurs économiques
- Identifier les différents services d'une entreprise et la fonctionnalité de tout un chacun

### **Connaissances préalables recommandées :**

L'étudiant doit avoir des connaissances en activités minières, les différentes phases d'un projet minier, le personnel, les équipements et les étapes de production minières.

### **Contenu de la matière :**

- Patrimoine de l'entreprise.
- Typologie de l'entreprise : classification des entreprises.
- Identification des secteurs économiques.
- Fonctionnement des services au sein d'une entreprise.

### **Support du cours :**

- Chapitre 01 : étapes de création d'un projet professionnel
- Chapitre 02 : typologie et classification des entreprises
- Chapitre 03 : nomenclature des secteurs économiques
- Chapitre 04 : fonctionnalité des services internes d'une entreprise

### **Chapitre 1 :étapes de création d'un projet professionnel**

#### **1-1 Introduction :**

La gestion d'entreprise ou la gestion est, d'après le Plan comptable général, la mise en œuvre des ressources de l'entreprise en vue d'atteindre les objectifs

préalablement fixés (chiffre d'affaires, parts de marché, etc.) dans le cadre d'une politique déterminée.

Cette notion est donc synonyme de celle de management d'entreprise dans son sens général. Il est habituel en France de donner au terme de gestion un contenu plus technique s'appuyant sur la comptabilité financière ou analytique tandis que l'on donne un contenu plus relationnel au terme de management (sans doute parce que l'on parle volontiers également du management d'une équipe pour désigner la supervision et l'animation de celle-ci).

### **1-2 Définition :**

Le management ou la gestion est l'ensemble des techniques d'organisation de ressources qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une entité, dont l'art de diriger des hommes, afin d'obtenir une performance satisfaisante. ... Diriger efficacement les ressources de l'organisation.

### **1-3 Etapes de création d'une entreprise :**

Créer son entreprise est un projet qui demande de la préparation et de la réflexion : autant sur soi-même que sur le projet en lui-même. Trouver une bonne idée ne suffit pas, il faut se poser les bonnes questions et concevoir un plan solide. La création de votre entreprise va vous demander du temps et nécessitera probablement un investissement personnel et financier non négligeable. Sans compter que vous allez devoir respecter certaines étapes préalables à la création d'entreprises afin de démarrer sereinement votre activité.

Pour vous y aider, nous avons compilé les principales étapes dans une infographie ainsi que dans un guide que vous pouvez télécharger gratuitement. Cet article vient vous apporter plusieurs conseils pour vous donner toutes les chances de réussir votre projet entrepreneurial.

#### **1-3-1 : Création d'entreprise :**

##### **L'idée, le concept :**

Toute création d'entreprise commence toujours par une idée. Qu'elle soit innovante, révolutionnaire ou évidente elle ne produira de la valeur que si elle est mise en

oeuvreméthodiquement. Avant de se lancer tête baissée et y investir en temps et en argent nous vous livrons quelques conseils afin de structurer votre projet !

### **L'étude de marché :**

Que vous souhaitiez proposer une prestation de service ou un produit, l'étude de marché est une étape qui permet de définir les contours de votre future activité. L'objectif est ici d'identifier précisément les acteurs du marché ou secteur sur lequel vous souhaitez évoluer.

Cette étape permet d'avoir une vision globale de l'existant :

- Concurrents : quel est leur positionnement, leur stratégie de prix, parts de marchés
- Clients potentiels : segmentation de la demande, quels sont leurs besoins, comportements
- Fournisseurs : nombre, coûts, spécificités
- La réglementation

### **L'importance du business plan :**

Pour un entrepreneur en cours de création d'entreprise, le business plan est un véritable outil de pilotage lui permettant de formaliser par écrit les perspectives d'évolution de son projet. Son usage est multiple. Il permet de fixer des objectifs de développement de l'entreprise, de convaincre partenaires et financiers de la viabilité de votre projet mais aussi met en valeur les composantes clefs du projet d'entreprise.

Composition du business plan

- Etude de marché effectuée préalablement
- Stratégie commerciale : produit/service, prix, communication, distribution, clientèles ciblées
- Prévisions financières : de quel budget avez-vous besoin pour lancer votre activité, au bout de combien de temps pensez-vous dégager des bénéfices etc.

### **Trouver des financements :**

Le business plan est un élément essentiel dans la recherche de financement afin de prouver la viabilité de votre projet de création d'entreprise aux différents acteurs

financiers et investisseurs. Le plan de financement à court, moyen et long terme, les besoins en trésorerie, le chiffre d'affaires prévisionnel sont des éléments indispensables afin de déposer une demande de prêt auprès d'une banque ou lever des fonds auprès d'investisseurs.

D'autres solutions de financement existent comme le crowdfunding (financement participatif) et nous vous conseillons de faire un tour d'horizon des différentes aides offertes aux créateurs d'entreprise.

### **Les différentes aides à la création d'entreprise :**

Selon votre profil et votre implantation vous pouvez prétendre à des aides de l'État, celles-ci sont multiples.

Panel des aides disponibles

- ACRE : Aide aux Créateurs et Repreneurs d'Entreprise
- ARCE : Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise
- CAPE : Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
- NACRE : Nouvel Accompagnement pour la Création ou la Reprise d'Entreprise
- Aides à l'innovation...

D'autres aides sont également accordées aux créateurs d'entreprise par le biais de concours, c'est le cas de certains groupes qui proposent, en plus d'un prix en euros, un accompagnement personnalisé dans leur incubateur.

Découvrez l'ensemble de ces aides en détail sur notre guide complet des aides à la création d'entreprise !

### **Quel statut juridique choisir ?**

Étape cruciale, le choix du statut juridique doit être fait de manière pragmatique.

Il sera déterminé en fonction des éléments suivants :

- Capital social minimum
- Régime fiscal
- Nombre d'associés
- Responsabilités du dirigeant
- Régime social du dirigeant

Pour choisir entre SA, SAS, SASU, SARL, SCI, EURL, micro entreprise (...) les conseils d'un expert-comptable peuvent s'avérer pertinents

### **Où domicilier son entreprise ?**

Différentes possibilités existent pour la domiciliation du siège social d'une entreprise. Que ce soit au domicile personnel de l'entrepreneur, dans un local, dans un bureau partagé (coworking, pépinière d'entreprises...) ou auprès d'une société de domiciliation commerciale, la domiciliation représente la 1ère étape de création d'une entreprise. Le choix de l'adresse de siège social est déterminant car elle apparaîtra sur de nombreux documents : fiches de paie, factures, cartes de visite etc.

### **Les formalités de création :**

Une fois le statut choisi, l'entrepreneur doit immatriculer son entreprise auprès du Centre de Formalités des Entreprises (CFE), communément appelé "guichet unique". Dans la majorité des cas, cette démarche se déroule en ligne et consiste à déclarer son activité et à immatriculer son entreprise auprès du répertoire Sirene. Cette formalité s'effectue auprès du Registre du Commerce et des Sociétés si l'activité est commerciale, auprès du Répertoire des Métiers si l'activité est artisanale ou encore au Registre des Agents Commerciaux. Cette formalité permet à l'entreprise d'obtenir un numéro unique d'identification appelé Siren ainsi qu'un code APE (Activité Principale Exercée).

### **Début d'activité :**

Une fois toutes ces étapes effectuées, votre projet est lancé et prêt à décoller, se faire connaître, se développer et atteindre les nuages !

### **1-3-2 : Gérer une entreprise :**

Les plus grands entrepreneurs vous diront qu'ils ont appliqué la fameuse méthode du « Agir, Apprendre, Recommencer ». Ces trois principales actions résument à elles seules une des méthodes à succès pour optimiser la performance de son entreprise. Ainsi, cette approche va permettre aussi bien aux vieilles entreprises qu'à celles en cours de lancement de sécuriser leur avenir. Dans les deux cas, il est important de réaliser que l'avenir est incertain et qu'il faut donc renoncer à le prévoir. Mais comment donc, me direz-vous, assurer son avenir si l'on n'a pas une idée claire sur où on veut aller ? Voici donc comment contourner la question au travers de 3 axes clés :

- **AGIR** : avant de vous lancer dans un plan d'action donné, assurez-vous de prendre le minimum de risques. Ce n'est un secret pour personne que la trésorerie est le cœur de l'entreprise. Prévoyez donc précisément vos mouvements de trésorerie pour ne pas créer de déséquilibre fatal. N'absorbez pas de sommes supérieures à ce que votre trésorerie peut se permettre. Les prévisionnels de trésorerie se font en général de façon mensuelle pour plus de précision. Faites en sorte d'avoir un plan de trésorerie clair et détaillé pour les 3 prochains mois. Ceci vous permet de savoir à l'avance si vous pourrez vous constituer une réserve suffisante à l'issue de cette période. Il arrive que le dirigeant ne soit pas un bon financier et qu'il n'ait pas les connaissances requises pour savoir ce qu'est une trésorerie suffisante. Dans ce cas, n'hésitez surtout pas à faire appel à un expert-comptable pour vous éclairer de ses conseils et de son expertise.
- **APPRENDRE** : n'attendez pas que votre expert-comptable vous donne votre bilan annuel pour vous intéresser à votre situation générale. Intéressez-vous en premier lieu à vos indicateurs. Ces derniers sont de deux sortes :
  1. Les indicateurs d'action : comme leur nom l'indique, ils s'intéressent à vos actions prévues. Et là c'est à vous de vous en tenir à votre plan d'action pour réaliser les tâches planifiées.

2. Les indicateurs de résultat : ces derniers sont étroitement liés à vos actions et dépendent donc là aussi de vous. Cependant, certains facteurs externes peuvent influencer la réalisation de ces résultats.

Il est donc judicieux de faire un tableau pour confronter les deux indicateurs. L'ensemble des informations fournies vous sera précieux pour mettre le doigt sur vos manques et lacunes. Vous saurez ainsi de manière claire si vous n'avez pas atteint vos objectifs en raison d'un manque de temps, de ressources ou d'organisation.

- **RECOMMENCER** : avant de réitérer les deux actions précédentes pour chaque mois, il est important d'analyser les données de votre chiffre d'affaires (CA). Il est important de classifier les provenances de votre CA et d'estimer s'il est utile ou pas de modifier la nature de vos actions et les efforts que vous y portez. En fonction de cela, corrigez vos prévisions de trésorerie pour les deux prochains mois et n'oubliez pas d'ajouter un mois de prévision. Vous serez parfois amené à modifier votre tableau de bord. Ainsi, en règle générale, pour chaque mois, examinez et étudiez les résultats du mois passé. Cette analyse vous apprendra toujours ce qu'il vous faudra modifier dans vos futures actions. Assurez-vous que votre trésorerie sera positive pour les 3 prochains mois et que vous serez en mesure d'assurer vos créances. Le tableau de bord que vous construisez doit être lié à vos actions et vos objectifs. Cet instrument de pilotage est le reflet de ce que vous voulez réaliser. A la fin de chaque mois, faites le point sur vos résultats ainsi qu'une analyse complète de la situation globale.

#### **1-4 : patrimoine de l'entreprise :**

On parle de patrimoine aussi, bien pour une personne physique (un individu), ou more (une entreprise). Le patrimoine inclut donc les biens sur lesquels il est possible de faire valoir un titre de propriété ou un droit. Le titre et le droit peuvent être vendus à un autre individu ou une autre entreprise.

#### **1-4-1 : gestion ressources humaines :**

La gestion des ressources humaines ou GRH (anciennement gestion du personnel ; parfois appelé gestion du capital humain) est l'ensemble des pratiques mises en

œuvre pour administrer, mobiliser et développer les ressources humaines impliquées dans l'activité d'une organisation.

Ces ressources humaines sont l'ensemble des salariés de tous statuts (ouvriers, employés, cadres) appartenant à l'organisation mais aussi – et de plus en plus – liés à elle par des rapports de sujétion (ainsi, les prestataires extérieurs ou sous-traitants sont considérés comme faisant partie de fait du périmètre des ressources humaines de l'entreprise).

Dans un premier temps, cette fonction est entendue dans une perspective opérationnelle. Il s'agit d'administrer un personnel qui peut être numériquement important et réparti en différents niveaux de hiérarchie ou de qualification : (gestion de la paie, droit du travail, contrat de travail, etc.).

Dans un second temps, la fonction acquiert une dimension plus fonctionnelle. Il s'agit d'améliorer la communication transversale entre services et processus et de mettre en œuvre un développement des salariés à l'intérieur de l'entreprise (gestion des carrières, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou (GPEC), recrutement (sélection), formation, etc.).

#### **1-4-2 : gestion des équipements :**

Dans tout secteur d'activité, la gestion des équipements, étroitement liée à celle de la qualité, est essentielle. Elle vise à garantir la fiabilité, la disponibilité et la conformité du parc de machines ou de matériel d'une entreprise, tout en appliquant une démarche de rentabilité.

Les équipements et systèmes de l'entreprise doivent offrir un fonctionnement optimal pour atteindre les objectifs commerciaux. Or, celui-ci est soumis à des impératifs et à des contraintes, entre la concurrence, l'évolution de la réglementation, les délais de mise sur le marché et la nécessité d'innover. Assurer une gestion efficace des équipements permet d'obtenir des répercussions positives non seulement sur la production, mais aussi sur d'autres pôles comme le marketing, les achats ou encore le service à la clientèle.

Entretien, faire évoluer, vérifier, améliorer, simplifier : la gestion des équipements se découpe en diverses activités. Elle comprend notamment la réalisation de la maintenance, mais également sa planification.

### **1-4-3 : gestion de l'infrastructure :**

Un bâtiment industriel peut avoir plusieurs fonctions, et répond avant tout à des besoins. A chaque exigence correspond une construction unique.

Un bâtiment industriel peut servir à des fins de stockage de biens ou de matériaux, d'élevage d'animaux ou de stockage de plantation, selon sa construction et/ou son aménagement. Concrètement, cela signifie qu'il peut avoir plusieurs fonctions et servir d'abri, d'atelier, de garage, de lieux de dépôt ou encore de bureaux.

Il n'y a en effet pas une utilité mais plusieurs, répondant aux besoins de l'acheteur, qui peut décider des matériaux utilisés, ainsi que des dimensions, que ce soit en hauteur ou en largeur.

Alliant solidité, sécurité et confort, un bâtiment industriel est avant tout une construction faite pour durer dans le temps grâce à des matériaux de qualité. En termes de matériaux, c'est essentiellement de l'acier galvanisé qui est utilisé, transformé en profilés résistants.